

confluent de l'Elnon et de la Scarpe, dans le diocèse de Tournay (1). *Nihil absurdius excogitari potest*, s'écrie le savant Oratorien. »

Nous n'ajouterons qu'un mot. Les moines de Nantua ne sont pas les seuls qui auraient cherché à faire une fausse application de la Légende écrite par Baudemont, dans la partie relative à Nant. Mabillon nous raconte des moines de Lavour qu'ils en ont fait tout autant, en attribuant à saint Elan les actes de saint Amand, comme si ces actes s'étaient accomplis chez eux (2). Aussi, Dom Vaissette, dans son Histoire du Languedoc, dit : « L'on croit que saint Amand est le même que le saint qu'on révère dans l'église de Lavour sous le nom d'Elan, et cela sur la conformité de leurs actes. Il est visible que l'auteur de ceux de saint Elan n'a fait que copier ceux de saint Amand et appliquer à la prétendue fondation du monastère de Lavour, tout ce que l'auteur de la vie de ce dernier a rapporté du monastère de Nant (1, 348). »

Ainsi, voilà encore non seulement une fausse légende, mais aussi peut-être un faux nom de saint. Singulier exemple qui, avec tant d'autres, nous enseigne combien il faut apporter, à l'examen des légendes, une scrupuleuse attention avant de les élever au rang de documents historiques.

§ 2. — *Lettres ou diplômes : 1° du pape saint Grégoire à Childéric II, roi des Francs ; 2° de Childéric II à saint Amand* (3).

Parmi les documents extraits par Guichenon du Cartulaire

(1) Ann. eccl. Franc. III, 795.

(2) Sive alius fuerit ab Amando, sive idem cum illo acta uti Sancti Alani indicare videntur, eadem prorsus cum actis sancti Amandi. (Ann. Bened. I. XV, n° 13, l. 461).

(3) Voir les deux diplômes à la fin (A et A bis).